Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20261008-83_2026_10_8_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 8 OCTOBRE 2026

Commune
Le Mené

La Croix Jeanne
Even
22 330 Le Mené

Le 8 octobre 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 2 octobre 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (31) : BADOUAL Louisette, BEDEL Martine, CARRO Nicolas, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, COLLET Marie-Noëlle, COLLET Patrice, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, Diehl Cathy, DONNE Jean-Michel, ERMEL Isabelle, FLAUD Frédéric, FLEHO Marie-Claude, GANNAT Marie-Hélène, HINGANT Arlette, KERAUDREN Charlotte, JAFFROT Eric, LABBE Jean-Luc, LE GOFF Charlotte, MOY Jean-Yves, OLIVROT Mélanie, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, QUERE Mélanie, ROCABOY Jean-François, ROUILLE Daniel, ROUXEL Anne-Marie, SAGORY Kevin, TERTRE Rémy, VAYER Matthieu.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) : DESORT Fabrice ayant donné pouvoir à DONNE Jean-Michel, HAMET-DEBEGUE Céline ayant donné pouvoir à DABOUDET Gérard, LACHEVER Aedin ayant donné pouvoir à PERRIN Yvon, Schmittag Emmanuelle ayant donné pouvoir à ROUILLE Daniel.

N° délibération

1-2026 10 8

Etait excusé (0) :

Etait absent (0) :

Monsieur Patrice Collet est désigné secrétaire de séance.

Objet :
Construction d'un cabinet dentaire : attribution des marchés de travaux

OBJET : Construction d'un cabinet dentaire : attribution des marchés de travaux

Monsieur Yvon Perrin, Adjoint aux travaux patrimoine bâti, rappelle au Conseil Municipal le projet de construction d'un cabinet dentaire au Gouray.
Il rappelle également la délibération en date du 15 janvier 2026 autorisant le lancement de cette opération.
Il présente au Conseil Municipal le résultat de la consultation. Voir rapport d'analyse en annexe.

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	31
Pouvoirs	4
Pour	35
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal décide de :

- retenir les offres suivantes (base ou Prestation supplémentaires éventuelles/ PSE et SA) et de procéder à l'attribution des lots aux entreprises suivantes
- surseoir au choix pour les lots 11 et 13. Ces derniers seront proposés au prochain CM le 12 novembre 2026.

LOTS		Entreprises	Montant de l'offre de base/PSE HT	Note /100
Lot 01	Gros œuvre - démolition	MENE CONSTRUCTIONS	125 069.18 €	99
Lot 02	Charpente bois - bardage	Menuiserie BESNARD	8 529.05 €	100
Lot 03	Couverture -étanchéité	ARMOR ETANCHEITE	37 520.68 €	100
Lot 04	Menuiseries intérieures	Menuiserie BESNARD	33 532.00 €	99
Lot 05	Menuiseries extérieures	A.M.C.I	20 705.90 €	100

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20261008-83_2026_10_8_10-DE

Lot 06	Plâtrerie – isolation - cloisons	A.C.I	34 678.85 €	100
Lot 07	Courants forts et faibles	DESRIAC	Base : 42 159.28 € PSE 1 ruban LED : 684.94 € PSE 2 alimentation robinet à cellule : 211.00 € PSE 3 sonnette	100
Lot 08	Plomberie - sanitaires	DESRIAC	14 597.21 €	100
Lot 09	Chauffage – ventilation	DESRIAC	34 291.66 €	100
Lot 10	Revêtement de sols - faïence	MIRIEL	21 462.90 €	100
Lot 11	Peinture – revêtements muraux	*Surseoir au choix*		
Lot 12	Plafonds suspendus	GUIVARCH	10 328.00 €	100
Lot 13	Mobilier- agencements	*Surseoir au choix*		

Total lots attribués	382 874.71 €
Total PSE et option	2 157.69 €

- Donner pouvoir au Maire pour signer l'ensemble des pièces du marché, ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme
Le Mené, le 12 octobre 2026

Gérard DABOUDET
Maire

Patrice Collet
Secrétaire de séance

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :
- de son dépôt en Sous-Préfecture le 14.10.2026
- et de sa publication le 12.10.2026

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)